

En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 9 / N° 14 / 10 octobre 2023



ATTENTION — Appel à la vigilance COVID-19

Les services de prévention et contrôle des infections et de la santé et sécurité au travail observent depuis les derniers jours une augmentation importante des éclosions en milieu de soins et de vie auprès des usagers et des travailleurs de la santé (le nombre a triplé en une semaine). Cela s'ajoute à une recrudescence de consultations et d'hospitalisations pour des infections respiratoires.

Considérant la situation épidémiologique actuellement en évolution et le congé de l'Action de grâce qui a été favorable aux rassemblements, nous demandons la collaboration de tous les employés, bénévoles, stagiaires et médecins de l'établissement pour que soient appliquées **de façon rigoureuse et en tout temps** les pratiques de base en prévention et contrôle des infections.

Nous vous rappelons que le masque de procédure demeure

toujours obligatoire lors de soins et services à moins de 2 mètres dans les secteurs d'hémodialyse, d'oncologie et de néonatalogie de même qu'en présence d'usagers avec immunosuppression sévère ou greffés d'organes solides.

En fonction de l'évolution de la situation épidémiologique des

prochains jours, de nouvelles consignes pourront être émises afin de protéger les usagers et les travailleurs de l'établissement.

Merci pour votre précieuse collaboration!

Voici un rappel des pratiques recommandées par l'INSPQ et la CNESST



Hygiène des mains fréquente et rigoureuse en tout temps (quatre moments reconnus lors d'un contact avec un usager et à l'entrée et à la sortie de l'installation);



Surveillance des signes et symptômes d'infection respiratoire au quotidien avant de se présenter en milieu de soins (suivre les consignes de la GPIT);



Port du masque de procédure en tout temps lors de tout symptôme d'infection respiratoire ou lors d'un contact étroit avec une personne présentant des symptômes respiratoires (éviter les pauses et les repas en proximité avec les collègues);



Masque N95 obligatoire pour les travailleurs en présence d'usagers suspectés ou confirmés d'avoir la COVID-19 et pour le personnel en point de service local (dépistage), anciennement CDD.

Tentatives d'hameçonnage qui vise les domaines du RSSS

Le Centre opérationnel de cyberdéfense nous a informés que depuis quelques jours, les domaines de courriels du RSSS sont visés par une campagne d'hameçonnage. Cette campagne menée par un groupe d'acteurs malveillants provient de plusieurs expéditeurs et pourrait ne contenir aucun hyperlien. Les acteurs malveillants utilisent un code QR pour dissimuler l'hyperlien et parviennent ainsi à contourner les mécanismes de protection des solutions antipourriels. Si

un utilisateur numérise le code QR contenu dans le courriel à l'aide de son appareil mobile, il est redirigé vers un faux portail d'authentification de Microsoft Office 365.

Le but de cette campagne vise à voler les identifiants de la suite Office 365 et à accéder aux données (courriels et documents) de ses victimes. Une fois que le compte de messagerie de la victime a été compromis, l'acteur malveillant utilise le compte de messagerie de sa victime pour

lancer une nouvelle campagne d'hameçonnage en utilisant les contacts de cette dernière et/ou une nouvelle liste de victimes potentielles.

Pour plus de détails, [veuillez consulter la nouvelle intranet du 10 octobre](#).

Nous vous demandons de demeurer vigilants et nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

Cathy Gauthier, directrice des ressources informationnelles

Accès à l'égalité en emploi

Afin de suivre l'évolution du programme d'accès à l'égalité en emploi, le CISSS souhaite mettre à jour le dossier des employés et gestionnaires. Ainsi, la DRHCAJ **vous invite à vous auto-identifier**.

Pour ce faire, rendez-vous sur l'intranet et retrouvez le formulaire sous Directions administratives > DRHCAJ > Dotation et recrutement > [Accès égalité emploi](#).

Remplir ce formulaire est **confidentiel, rapide et volontaire**.

40^e édition des Prix d'excellence du RSSS

La 40^e édition des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux est lancée.

Les établissements et les organismes communautaires ont jusqu'au 27 octobre 2023 à 16 h pour faire parvenir leur candidature à l'adresse courriel suivante : reconnaissance.drhcaj.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca.

Les candidats pour les prix Persillier-Lachapelle ont quant à eux jusqu'au 18 janvier 2024 à 16 h pour le dépôt au MSSS. Les lauréats seront dévoilés par le MSSS lors d'une cérémonie qui aura lieu au printemps 2024.

Pour tous les détails, [consultez la section prix d'excellence sur le site Web du MSSS](#).

AVIS DE RECHERCHE

SUPERVISEUR DE STAGE



**Audiologie
Ergothérapie
Orthophonie
Physiothérapie**

Toute personne intéressée ou qui aimerait référer cette personne est priée de communiquer par courriel avec Éléna Leclerc.

elena.leclerc.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

Date limite : 18 octobre 2023

Ligne téléphonique des infirmières de la GPIT et formulaire de déclaration en ligne en dehors des heures d'ouverture

Nous vous rappelons que tout membre du personnel présentant des symptômes pouvant s'apparenter à la COVID-19 ou ayant eu un contact significatif avec une personne dont l'infection par ce virus a été confirmée doit communiquer sans tarder avec la ligne téléphonique des infirmières de la gestion de la présence intégrée au travail (GPIT) au **1 833 799-0050, option 1**, afin d'être évalué et de recevoir les consignes à suivre en fonction de sa situation (ex. : présence au travail, nécessité d'un dépistage ou d'un isolement, etc.). La ligne **demeure accessible du lundi au vendredi entre 8 h et 16 h**, à l'exception des jours fériés.

Dans le but d'offrir un soutien immédiat à l'ensemble des membres du personnel en dehors des heures d'ouverture de la ligne téléphonique, un formulaire de déclaration en ligne, auquel vous devez obligatoirement vous référer, est désormais mis à votre disposition afin d'obtenir dans les informations et consignes applicables en fonction de votre situation, et ce, sans devoir attendre la réouverture de la ligne téléphonique.

Si vous êtes dans l'impossibilité de remplir le formulaire de déclaration en ligne, vous

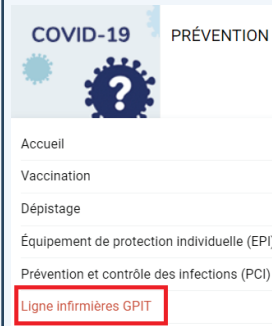
pouvez également vous référer à l'[algorithme décisionnel pour la gestion des symptômes chez les travailleurs](#) disponible en ligne au même endroit que le formulaire de déclaration. Dans l'éventualité où vous seriez dans l'incapacité d'utiliser l'un ou l'autre de ces outils, vous devez sans tarder communiquer avec votre supérieur immédiat qui procédera à une évaluation de votre situation et vous indiquera la marche à suivre. Nous vous

demandons aussi de laisser un message dans la boîte vocale de la ligne téléphonique des infirmières de la GPIT et un retour d'appel vous sera fait dans les meilleurs délais lors de la réouverture du service.

Veillez prendre note qu'un retour d'appel sera fait à tout le personnel ayant reçu un résultat positif à la COVID-19 ainsi qu'à ceux qui en auront fait la demande dans le formulaire en ligne.

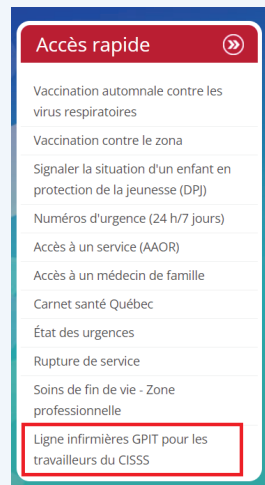
Emplacement du formulaire de déclaration en ligne

Intranet (pour le personnel présent sur les lieux du travail) :
Onglet COVID-19 > Ligne infirmières GPIT



Site Web :

Section Accès rapide > Ligne des infirmières GPIT pour les travailleurs du CISSS



Recrutement de bénévoles pour le CISSS

Le Service de bénévolat du CISSS du Bas-Saint-Laurent recherche des bénévoles pour accompagner les résidents et usagers dans différentes activités offertes dans nos installations, incluant les maisons des aînés et alternatives, les CHSLD, les sites de vaccination et les centres hospitaliers.

Les bénévoles offrent une présence amicale et réconfortante pour la clientèle et permettent aux intervenants et aux familles d'offrir un plus grand nombre d'activités de loisir et de détente.

Si vous connaissez des personnes intéressées à faire partie de notre équipe de bénévoles ou si vous souhaitez en savoir davantage, il suffit de remplir le formulaire en ligne au ciyss-bsl.gouv.qc.ca/benevole ou de communiquer avec Gina Marmen au 1 833 734-0136.

Programme de fériés du temps des fêtes 2023-2024

Du 13 au 27 octobre prochain, tous les salariés sont invités à exprimer leur préférence de jours fériés pour le temps des fêtes qui s'effectue exclusivement sur les fiches d'inscriptions distinctes, par accréditation syndicale. Elles seront disponibles à compter du 13 octobre dans les secteurs d'activités.

Pour plus d'information, le document « Outil de l'employé – Gestion des fériés » est disponible dans l'intranet dans la section [Directions administratives > Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques > Activités de remplacement > Fériés](#).

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec votre supérieur immédiat.



Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Québec

Nouvelle modalité de distribution des tests rapides de dépistage de la COVID-19

Veillez prendre note qu'à compter de maintenant, la population peut se procurer des tests rapides de dépistage auprès du personnel à l'accueil de plusieurs de nos installations : centres hospitaliers, CLSC, CHSLD (pour les visiteurs et membres de la famille des résidents uniquement), points de service locaux (centres de vaccination et centres de dépistage) et GMF.

Les tests seront remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande.

Il est important de noter que malgré la disponibilité des tests rapides, les directives exigent toujours un test PCR pour confirmer le résultat positif d'un test rapide pour les travailleurs de la santé.

Mises à jour contre des vulnérabilités dans Apple iOS

La compagnie Apple a publié des bulletins de sécurité qui concernent des vulnérabilités touchant plusieurs produits. Celles-ci offrent d'importantes améliorations en matière de sécurité. Les utilisateurs d'iPhone ou d'iPad appartenant au CISSS du Bas-Saint-Laurent sont invités à procéder au déploiement des mises à jour publiées. Pour toutes les informations, [consultez la nouvelle intranet du 5 octobre dernier](#).